

UN SUJET DE COLLECTION IMPOSSIBLE :
L'ÉMISSION "FONDATION MUSICALE REINE ELISABETH"
DU 1^{ER} MAI 1940.

Par Lucien JANSSENS

Emis le 1^{er} mai 1940, quelques jours avant le début des combats sur le front occidental, les 6 timbres au profit de la Fondation Musicale Reine Elisabeth, présentant 2 sujets : la **Chapelle musicale à Argenteuil**, et le **Buste du Prince Albert**, futur Albert II, ont connu un très curieux destin.

Les différents catalogues, et notamment l'actuel COB, soulignent le fait que par cause de l'Occupation, ils ne purent servir à l'affranchissement.

Ils avaient été émis par souscription, du 1er au 10 mai. Ensuite ils bénéficièrent d'une nouvelle période de souscription du 15 octobre au 10 novembre 1940, pour un prix de 25 Francs pour la série complète ou de 10 Francs pour les 4 petites valeurs. La valeur faciale était en réalité de 12,50 Fr augmentée de 12,50 F de surtaxe au profit de la Fondation.

D'après le COB, le tirage total de la série fut de 193.497 exemplaires, ce qui place ces timbres à surtaxe de la période guerre parmi les tirages raisonnables.

En raison des particularités des possibilités d'achat de cette émission, on la trouve encore à l'heure actuelle à un prix relativement peu élevé à l'état neuf ou à l'état oblitéré (quasi toujours avec une oblitération du 1er jour ou de complaisance. Comme beaucoup d'autres séries à surtaxe de la période de guerre, on trouve aussi très facilement le beau feuillet souvenir portant les 6 timbres.

Par contre trouver ces timbres sur des documents ayant réellement voyagé relève de l'exploit.



Fig. 1 : Recto d'une lettre recommandée de GENTBRUGGE, datée du 16 juin 1941, à destination de LEIPZIG (D).

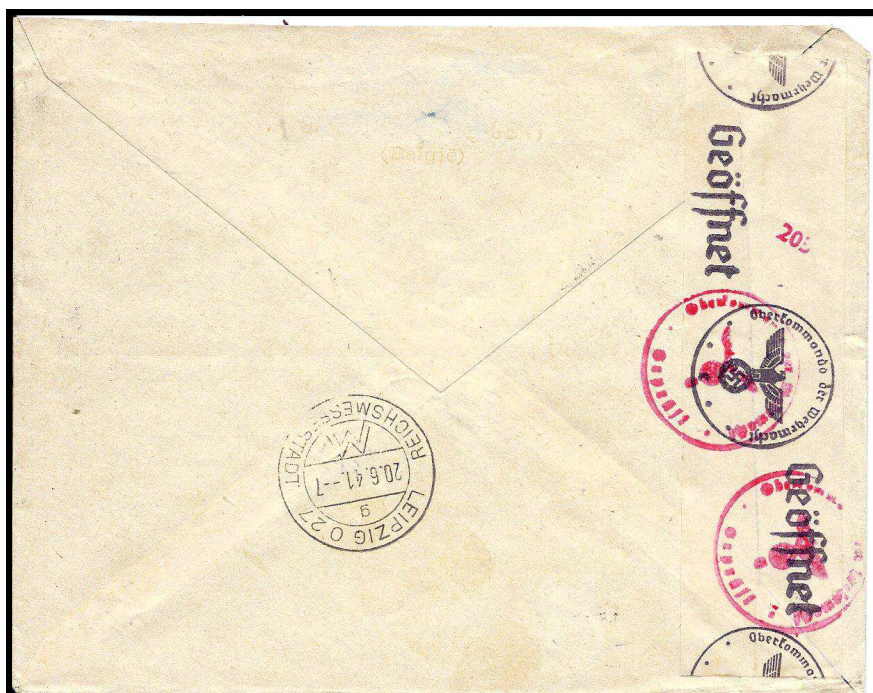


Fig. 2 : Verso de la lettre recommandée de GENTBRUGGE, datée du 16 juin 1941, à destination de LEIPZIG (D).

Une première raison tient évidemment aux circonstances de l'émission, la Poste les excluant de l'affranchissement. L'autre raison tient certainement au fait que les collectionneurs qui les avaient acquis, les tenaient sans doute soigneusement à l'abri dans leurs albums, estimant certainement qu'il s'agissait d'une émission d'avenir.

Néanmoins quelques très rares documents ont tout de même pu échapper à la vigilance de la Poste et sont connus, ayant réellement voyagé. Même si l'origine philatélique est visible.

Ci-dessus une lettre datée de GENTBRUGGE 2 - du 16.6.41 - au tarif quasi exact de 3,55 F (au lieu de 3,50 F) expédiée en RECOMMANDÉ à LEIPZIG, en Allemagne et censurée à Cologne fig.1 & 2).

13 mois s'étaient écoulés depuis l'émission et quelques philatélistes ont sans doute tiré parti de ce fait, tous les postiers n'étant évidemment pas braqués sur cette émission et la bizarrerie de sa mise en vente.

Ces plis méritent une vraie considération car ils sont extrêmement rares sur le marché.